

## **Communiqué de presse**

Marseille, vendredi 14 octobre 2016

### **Pénalisation de la négation du génocide arménien : Réaction de Guy TEISSIER**

*« Je me félicite de l'adoption par les sénateurs d'un article dans le projet de loi « égalité et citoyenneté » pénalisant toute contestation des génocides reconnus par la France, même quand ils ne sont pas reconnus par leurs auteurs. La pénalisation de la négation du génocide arménien est ainsi actée. C'est la victoire de l'hommage que nous devons tous aux 1,5 million d'Arméniens assassinés en 1915 et 1916. C'est la victoire de la compassion que nous devons tous aux familles concernées, particulièrement aux 100 000 Provençaux d'origine arménienne. C'est la victoire du respect de la diversité et de la tolérance que nous devons tous observer et transmettre aux plus jeunes. Je me suis toujours battu aux côtés de mes amis d'origine arménienne et aux côtés de la République d'Arménie pour faire triompher la vérité et le respect de l'Histoire. Le combat parlementaire que j'ai mené pendant des années, avec d'autres, a fini par payer. »*

**Guy TEISSIER,  
Député des Bouches-du-Rhône,  
Vice-président de la Métropole Aix-Marseille-Provence  
Président du Conseil de Territoire Marseille-Provence.**

**Service Presse Conseil de Territoire Marseille Provence**

**Tél. : 04 88 77 62 54 /49**

**[contact.presse@marseille-provence](mailto:contact.presse@marseille-provence)**